

Bruxelles, le 14 octobre 2010

## Juliette, Charles, Eva, Wouter, Marleen, Steven, Sabine, Christian, Olga et Dirk\* seraient-ils devenus parlementaires sans un encadrement préscolaire ?



© Nicolas Fontaine

C'est la question que Plan Belgique a mis sous les feux des projecteurs ce jeudi lors du dévoilement au Parc Royal, d'une photo de classe les représentant sur les bancs de l'école maternelle.

En Belgique, tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance de l'enseignement maternel et estime que les enfants doivent pouvoir aller à l'école dès leur plus jeune âge. En revanche, **dès qu'il s'agit des pays en développement, l'enseignement maternel est considéré comme un luxe superflu** ! Selon les donateurs internationaux, il est encore temps de s'y intéresser lorsque les besoins de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été satisfaits. Cette logique fait abstraction d'un élément clé : un enseignement de qualité repose sur de saines fondations, à savoir l'enseignement maternel. Cette règle vaut aussi pour les pays du Sud. Or, **64% des enfants des pays en développement n'ont pas accès à l'enseignement maternel.**

Depuis le mois de mai 2010, Plan Belgique se mobilise pour que l'**enseignement des tout-petits** reçoive la place qui lui revient dans les politiques de développement belges et internationales. En effet, **les autorités belges soutiennent largement l'enseignement secondaire technique et supérieur dans les pays du Sud mais n'allouent pratiquement aucun moyen à l'enseignement maternel, qui doit se contenter de 0,18 % (1/500<sup>e</sup>) du budget « enseignement » de la coopération au développement.** Raison invoquée pour ce sous-financement : « il faut définir des priorités »...

Ce jeudi 14 octobre, l'ONG a donc invité une série de parlementaires pour leur exposer des recommandations primordiales pour le développement des plus petits dans le Sud.

Hans de Greve, chargé de plaidoyer de Plan Belgique, de retour de la première conférence internationale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, organisée fin septembre par l'Unesco à Moscou, insiste sur **4 points** :

1. **Augmenter le budget que la coopération belge consacre à l'EPPE** (*Education et Protection de la Petite Enfance*) pour atteindre un niveau acceptable. En ce qui concerne l'enseignement des jeunes enfants, une recommandation a été formulée à la conférence de Moscou : celle-ci demande que les autorités nationales consacrent 6% de leur budget enseignement au groupe des 0-6 ans. Pourquoi les bailleurs ne feraient-ils pas de même et ne consacraient-ils pas 6% de leur budget enseignement dans la coopération au développement à l'enseignement des jeunes enfants ? Pour la Belgique, cela signifierait que le budget passe de 178 000 € en 2009 à 11 millions €. Le montant est élevé mais il doit être clair qu'une marge d'amélioration doit être recherchée.
2. **Prendre en compte l'EPPE dans les structures et stratégies de la politique de coopération au développement belge.** Tant que les notes sectorielles 'enseignement' et 'santé' ne font pas spécifiquement référence aux plus jeunes enfants, et tant qu'il n'y a pas d'experts en matière de développement des jeunes enfants au sein de la DGD et de la BTC, la question du progrès dans ce domaine est un espoir vain.
3. **Utiliser le dialogue politique et technique avec les pays partenaires de la Belgique pour travailler sur l'EPPE.** La déclaration de Paris demande que l'*ownership* soit laissé aux pays partenaires. Cependant, la Belgique ne peut pas se cacher derrière cela. La coopération internationale est un processus mutuel dans lequel, même après la déclaration de Paris, la Belgique peut et doit toujours jouer un rôle actif - ce qu'elle fait d'ailleurs déjà maintenant.
4. Enfin, à partir du moment où on commence à travailler sur l'EPPE, soyons attentifs à le faire directement de manière efficace en tenant compte des éléments suivants :
  - a. **La qualité.** Ne faisons pas la même erreur que celle qui a trop souvent été faite dans la promotion de l'enseignement primaire, à savoir concentrer tous les efforts sur l'accès à l'enseignement, mais ne pas accorder d'attention à la qualité. Stimulons les programmes EPPE dans lesquels les enfants sont en sécurité, sont correctement pris en charge et apprennent.
  - b. **L'inclusion.** L'EPPE doit en premier lieu être dirigée vers les groupes qui en ont le plus besoin : les groupes les plus vulnérables et défavorisés. Mais, comme souvent, ils sont les derniers atteints. Une attention particulière pour ces groupes est donc cruciale!
  - c. **L'approche intégrale dès la naissance.** L'enseignement maternel en lui-même n'est pas suffisant. L'enseignement pour les jeunes enfants trouve le mieux sa place dans une approche intégrale du développement du jeune enfant. Une telle approche commence dès la naissance et accorde de l'attention à la santé, mais aussi au développement social, culturel, émotionnel et cognitif des enfants.

